



INFO ITTERSWILLER



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 01/2022- JANVIER

Décisions du Conseil Municipal :

(Voir détail des délibérations en Mairie)

- Présentation de divers devis :

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide :

Le devis des Ets LE BRICOLEUR pour un montant H.T. de 249.17 €, portant sur le remplacement d'un bloc de sécurité pour la salle Polyvalente.

La facture des Ets GERBER pour un montant H.T. de 540 € portant sur la fourniture et pose de 6 supports de jardinières et 4 supports de jardinières pour le mur du cimetière et du nouveau garde-corps.

- Brigade Verte :

Monsieur le Maire propose d'adhérer aux services de la Brigade Verte,

Le Conseil Municipal à l'unanimité s'est prononcé favorablement, au vu des statuts, sur le principe de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte regroupant la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est et les communes souhaitant les services de la Brigade Verte, composée de Gardes Champêtres Intercommunaux.

Ce service démarrera au cours du 2ème semestre 2022.

- Adhésion de la commune au service commun « Pôle polyvalent secrétariat de Mairie » dans le cadre du schéma de Mutualisation de la Communauté de Communes du Pays de Barr

Certaines communes de petite taille avaient sollicité la Communauté de Communes du Pays de Barr, face aux difficultés majeures de procéder soit au recrutement soit au remplacement d'un agent communal exerçant les fonctions de Secrétaire de Mairie. L'opportunité de créer un « Pôle Polyvalent Secrétariat de Mairie » s'est présenté.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce pôle de services communs.

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour adhérer à ce service et désigne Messieurs Vincent KIEFFER, et René STROHM pour siéger au sein de la Commission Mixte Paritaire constituée entre la Com.Com. et notre Commune.

Divers et Communications

Le Conseil Municipal décide de reporter la fête des aînés au printemps en raison des risques sanitaires et propose de retenir la date du samedi 21/05/2022. Un courrier d'invitation sera transmis en confirmation.

Madame Brigitte MARCHAL Présidente du SIVU (regroupement scolaire) nous informe des nouvelles démarches en cours sur la nouvelle organisation du SIVU suite aux nombreux soucis rencontrés pour mener à bien cette fonction.



Informations diverses

Cadre de vie – Culture :

Enquête de recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022 :

L'enquête de recensement de la population va démarrer ces prochains jours.

Merci par avance, de bien vouloir réserver un bon accueil à notre agent recenseur, Madame Murielle WEILAND. Elle sera en charge de vous informer des modalités de recensement pour ceux qui feront le choix de faire leur déclaration par internet, où elle vous remettra les formulaires adéquats selon certains critères.

Toutes ces données d'enquête sont nécessaires pour le compte de l'INSEE et l'établissement de leurs statistiques.

Lors de tous contacts, merci de veiller au port du masque et de respecter les recommandations sanitaires des gestes barrière d'usage.

Fleurissement :

Chaque année, Alsace Destination Tourisme, mandatée par la Collectivité Européenne d'Alsace, organise un concours des maisons fleuries sur l'ensemble des territoires alsaciens. Ce concours récompense les initiatives privées en matière de fleurissement et concerne les bâtiments et espaces privés et publics. En 2021 une récompense pour la commune d'Itterswiller a été récompensée : dans la catégorie Immeubles collectifs l'école communale-caveau (2ème. Prix). Félicitations aux agents communaux (et merci aux bénévoles) pour cette récompense obtenue, attribuée par l'ADT ;

Date du fleurissement communal : Samedi le 07 mai 2022

Osterputz : Journée citoyenne : le samedi 02 avril à 8h (Merci de bien vouloir vous manifester pour votre participation).

Chasse : Une battue est organisée le vendredi 21 janvier de 8 H à 14 H.

Détecteur de Co2 : La commune vient d'acquérir deux capteurs de Co2 pour l'école.

Location de la salle polyvalente : En raison de la situation sanitaire, aucune location ne sera possible jusqu'en février.

Urbanisme – DEMATERIALISATION DES AUTORISATION D'URBANISME :

A partir du 3^e janvier 2022

Les Autorisations d'urbanisme passent en mode dématérialisation !

Depuis le 3 janvier 2022, vous pouvez saisir par voie électronique (SVE) votre commune pour **déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme), avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier qu'un dépôt papier.

Pour cela, un téléservice est mis à votre disposition : vous pouvez déposer **toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée**. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

Elections :

Dates à retenir :

- Elections Présidentielles : 10 et 24 avril 2022 à la salle polyvalente (Il est possible de vous inscrire sur la liste électorale communale jusqu'au 02 mars 2022 en ligne)
- Elections Législatives : 12 et 19 juin 2022 à la salle polyvalente.
- Pour vérifier en ligne si vous êtes inscrits :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- Pour s'inscrire sur une liste électorale :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Si vous êtes bénévoles pour participer aux opérations électorales de tenue des bureaux de vote en tant qu'assesseur, merci de bien vouloir vous signaler au secrétariat de Mairie ou par courriel.



Mairie d'Itterswiller :

Secrétariat de Mairie : Virginie MEYER

Accueil au public : mardi et vendredi de 15 h à 18 heures
ou sur rendez-vous.

Permanence téléphonique :

Mardi et jeudi de 14h15 à 17 h 30.

Vendredi de 8 h 15 à 12 h et 14 h 15 à 17 h 30.

Au 03 88 85 50 12

Courriel : mairie-itterswiller@wanadoo.fr

Chers Itterswilleroises et Itterswillerois,

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'Année 2022, pleine de joie, de bonheur et de santé. Que tous vos souhaits et projets puissent se concrétiser, tant au niveau familial que professionnel.

Malheureusement, la traditionnelle cérémonie des vœux a été une nouvelle fois annulée en raison de la pandémie.

Nous formulons l'espoir de nous retrouver très vite, afin de célébrer ensemble cette nouvelle année.

Nous projetons dès à présent d'organiser le repas des aînés : le samedi 21 mai 2022 (un courrier de confirmation et d'invitation vous parviendra).

L'année 2021 a été marquée par :

- Une pluviométrie abondante qui a mis à mal les récoltes ; espérons que 2022 nous épargne et soit plus généreuse.
- L'organisation de la manifestation estivale « Clair de Rue », malgré les lourdes contraintes de logistiques dues à la situation sanitaire et une météo capricieuse de cet été. *Merci aux associations partenaires, aux bénévoles, pour leur investissement à la réussite de ce nouveau festival sur notre territoire.*
- La finalisation de notre projet d'aménagement « entrée ouest » (la réception des travaux aura lieu prochainement. Nous projetons l'inauguration du promontoire en présence de nos amis Bréhatins début décembre lors de la cérémonie de jumelage.

Pour l'année 2022 c'est :

- Un projet de mise en œuvre du plan climat, initié par la communauté de communes en menant une étude sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux. La réhabilitation de la salle polyvalente pour une mise aux normes et le projet de rénovation du logement communal à l'école sera engagé avec le CAUE.
- La modernisation de notre équipements « éclairage public en led » dans le cadre de la trame noire avec une économie d'énergie à la clé, c'est-à-dire un retour sur investissement rapide.
- Une trame verte concernant la plantation de haies et d'arbres fruitiers sera lancée cette année sous la conduite du PETR du Piémont des Vosges par un bureau d'étude.

Je tiens à féliciter les services hospitaliers, de secours et de sécurité pour leur engagement tout au long de l'année.

Merci à vous tous pour votre investissement dans la vie locale, c'est grâce à votre implication que notre beau village conserve son âme et ses atouts.

Prenez soin de vous !

Viel glect ver's neje johr

Le Maire : Vincent KIEFFER